

Première partie : De l'homme

Chapitre XIII

De la condition naturelle des hommes en ce qui concerne leur félicité et leur misère.

[Retour à la table des matières](#)

La Nature a fait les hommes si égaux pour ce qui est des facultés du corps et de l'esprit que, quoiqu'on puisse trouver parfois un homme manifestement plus fort corporellement, ou d'un esprit plus vif, cependant, tout compte fait, globalement, la différence entre un homme et un homme n'est pas si considérable qu'un homme particulier puisse de là revendiquer pour lui-même un avantage ¹⁰¹⁹ auquel un autre ne puisse prétendre aussi bien que lui. Car, pour ce qui est de la force du corps, le plus faible a assez de force pour tuer le plus fort, soit par une machination secrète ¹⁰²⁰, soit en s'unissant à d'autres ¹⁰²¹ qui sont menacés du même danger que lui-même.

Et encore, pour ce qui est des facultés de l'esprit, sans compter les arts fondés sur des mots, et surtout cette compétence ¹⁰²² qui consiste à procéder selon des

¹⁰¹⁹ "benefit". (NdT)

¹⁰²⁰ "secret machination". (NdT)

¹⁰²¹ "by confederacy with others". (NdT)

¹⁰²² "that skill". (NdT)

règles générales et infaillibles, appelée science, que très peu possèdent, et seulement sur peu de choses, qui n'est ni une faculté innée née avec nous, ni une faculté acquise en s'occupant de quelque chose d'autre, comme la prudence, je trouve une plus grande égalité entre les hommes que l'égalité de force. Car la prudence n'est que de l'expérience qui, en des temps égaux, est également donnée à tous les hommes sur les choses auxquelles ils s'appliquent¹⁰²³ également. Ce qui, peut-être, fait que les hommes ne croient pas à une telle égalité, ce n'est que la conception vaniteuse¹⁰²⁴ que chacun a de sa propre sagesse, [sagesse] que presque tous les hommes se figurent posséder à un degré plus élevé que le vulgaire, c'est-à-dire tous [les autres] sauf eux-mêmes, et une minorité d'autres qu'ils approuvent, soit à cause de leur renommée, soit parce qu'ils partagent leur opinion. Car telle est la nature des hommes que, quoiqu'ils reconnaissent que nombreux sont ceux qui ont plus d'esprit [qu'eux-mêmes], qui sont plus éloquents ou plus savants, pourtant ils ne croiront guère que nombreux sont ceux qui sont aussi sages qu'eux-mêmes; car ils voient leur propre esprit¹⁰²⁵ de près, et celui des autres hommes de loin. Mais cela prouve que les hommes sont plutôt égaux qu'inégaux sur ce point. Car, ordinairement, il n'existe pas un plus grand signe de la distribution égale de quelque chose que le fait que chaque homme soit satisfait de son lot¹⁰²⁶.

De cette égalité de capacité¹⁰²⁷ résulte une égalité d'espoir d'atteindre nos fins. Et c'est pourquoi si deux hommes désirent¹⁰²⁸ la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir¹⁰²⁹ tous les deux, ils deviennent ennemis; et, pour atteindre leur but (principalement leur propre conservation, et quelquefois le seul plaisir qu'ils savourent¹⁰³⁰), ils s'efforcent de se détruire ou de subjuguier l'un l'autre. Et de là vient que, là où un envahisseur¹⁰³¹ n'a plus à craindre que la puissance individuelle d'un autre homme, si quelqu'un plante, sème, construit, ou possède un endroit¹⁰³² commode, on peut s'attendre à ce que d'autres, probablement, arrivent,

¹⁰²³ Le "impliquent" de G. Mairet peut étonner. Le verbe est "to apply", non "to implicate". (NdT)

¹⁰²⁴ "vain". (NdT)

¹⁰²⁵ "wit" et non "mind". Il s'agit ici des qualités d'esprit (avoir de l'esprit). (NdT)

¹⁰²⁶ "his share" : son lot, sa part, sa portion. (NdT)

¹⁰²⁷ "this equality of ability". (NdT)

¹⁰²⁸ "desire". (NdT)

¹⁰²⁹ "enjoy". (NdT)

¹⁰³⁰ "delectation" : délectation, plaisir qu'on savoure ou plaisir de faire quelque chose. Hobbes aurait pu employer un terme plus simple. Ce choix résulte d'une conception de la nature humaine : l'homme ne jouit pas comme l'animal à partir d'un mécanisme simple, mais selon un mécanisme plus complexe qui fait entrer en jeu des événements psychiques, où le plaisir est projeté pour lui-même.

¹⁰³¹ "an invader". Il ne s'agit pas simplement de celui qui agresse, mais de celui qui envahit ("to invade"), qui empiète. R. Anthony et F. Tricaud choisissent "agresseur", G. Mairet choisit "attaquant". (NdT)

¹⁰³² Les traductions qu'on peut faire de "a convenient seat" ne sont pas parfaites. Vu les différents sens du mot "seat" (siège) - avec les plusieurs sens, comme en français -, centre, assiette, il faut entendre que cet homme dispose d'une certaine stabilité (illusoire d'ailleurs) et qu'il aspire à cette stabilité. Peut-être pourrait-on voir là, comme on la trouvera aussi chez John Locke, l'idée que la raison ne révèle pas - malgré l'égalité naturelles des facultés - les lois de nature (voir chapitres suivants) au même rythme, ou de la même façon, chez tous les hommes. On lira à cet égard attentivement la suite de ce chapitre qui suggère que, d'emblée, dans l'état de nature (qui est un état de guerre), certains hommes aspirent à la paix, mais sont mécaniquement appelés, pour leur propre défense, à se faire agresseurs. Pour revenir à notre

s'étant préparés en unissant leurs forces ¹⁰³³, pour le déposséder et le priver, non seulement du fruit de son travail, mais aussi de sa vie ou ¹⁰³⁴ de sa liberté. Et l'envahisseur, à son tour, est exposé au même danger venant d'un autre.

Et de cette défiance de l'un envers l'autre, [il résulte qu'] il n'existe aucun moyen pour un homme de se mettre en sécurité ¹⁰³⁵ aussi raisonnable que d'anticiper ¹⁰³⁶, c'est-à-dire de se rendre maître, par la force ou la ruse ¹⁰³⁷ de la personne du plus grand nombre possible d'hommes, jusqu'à ce qu'il ne voit plus une autre puissance assez importante pour le mettre en danger; et ce n'est là rien de plus que ce que sa conservation exige, et ce qu'on permet généralement. Aussi, parce qu'il y en a certains qui, prenant plaisir à contempler leur propre puissance dans les actes de conquête, qu'ils poursuivent au-delà de ce que leur sécurité requiert, si d'autres, qui autrement seraient contents d'être tranquilles ¹⁰³⁸ à l'intérieur de limites modestes, n'augmentaient pas leur puissance par invasion ¹⁰³⁹, ils ne pourraient pas subsister longtemps, en se tenant seulement sur la défensive. Et par conséquent, une telle augmentation de la domination sur les hommes étant nécessaire à la conservation de l'homme, elle doit être permise ¹⁰⁴⁰.

De plus, les hommes n'ont aucun plaisir (mais au contraire, beaucoup de déplaisir ¹⁰⁴¹) à être ensemble ¹⁰⁴² là où n'existe pas de pouvoir capable de les dominer tous par la peur ¹⁰⁴³. Car tout homme escompte ¹⁰⁴⁴ que son compagnon

passage, on notera d'ailleurs qu'il s'agit là en vérité d'une simple hypothèse visant à affirmer l'identité de l'état de nature et de l'état de guerre.(NdT)

¹⁰³³ "prepared with forces united". (NdT)

¹⁰³⁴ "ou" et non "et". G. Mairet considère trop à la légère le "or" (et non "and") du texte anglais, qui a un sens. Voir à cet égard ci-dessus "ils s'efforcent de se détruire ou de subjuguier l'un l'autre." Si la peur de la mort ("fear of death") est le mobile fondamental chez Hobbes, notre auteur ne néglige pas pour autant une éventuelle perte de liberté qui ne permettrait plus une vie agréable (esclavage). Voir la fin du chapitre : "The passions that incline men to peace are: fear of death; desire of such things as are necessary to commodious living; and a hope by their industry to obtain them."(NdT)

¹⁰³⁵ "to secure" : se mettre à l'abri, se protéger, se garantir. (NdT)

¹⁰³⁶ F. Tricaud a repris la traduction de R. Anthony "prendre les devants". Cette traduction est évidemment correcte, mais elle peut dissimuler quelque peu au lecteur la dimension rationnelle de l'acte d'*anticiper*, c'est-à-dire ici de lier mentalement des causes et des effets (du moins les dénominations) pour agir (car le terme suppose aussi l'idée d'action). Il faut bien comprendre que nous touchons maintenant aux chapitres qui rendent compte de l'utilité de ce qui a été précédemment été expliqué par Hobbes. (NdT)

¹⁰³⁷ Hobbes emploie le pluriel : "wiles" (ruses, artifices). On notera que le verbe "to wile" signifie "séduire", "charmer". (NdT)

¹⁰³⁸ "that otherwise would be glad to be at ease within modest bounds". Ma traduction est lourde mais fidèle. (NdT)

¹⁰³⁹ "invasion" : par violation des biens d'autrui, par agression (visant les biens, la liberté ou la vie de l'autre). (NdT)

¹⁰⁴⁰ Ce double emploi du verbe "to allow" dans ce paragraphe pourrait étonner et même sembler obscure. Qui peut donner cette autorisation? Le lecteur pourra se poser la question. Il s'agit pour Hobbes ici de fonder une conception du droit naturel. Voir les chapitres suivants.

¹⁰⁴¹ "grief" : chagrin, douleur, peine. (NdT)

¹⁰⁴² Exactement "à se tenir compagnie" ("keeping company"). NdT)

¹⁰⁴³ "overawe" : tenir en respect, en imposer. "awe" : la crainte, la terreur, le respect. Ma traduction a le mérite d'indiquer très clairement le mobile.

l'estime ¹⁰⁴⁵ au niveau ¹⁰⁴⁶ où il se place lui-même, et, au moindre signe ¹⁰⁴⁷ de mépris ou de sous-estimation, il s'efforce, pour autant qu'il l'ose (ce qui est largement suffisant pour faire que ceux qui n'ont pas de pouvoir commun qui les garde en paix ¹⁰⁴⁸ se détruisent l'un l'autre), d'arracher une plus haute valeur à ceux qui le méprisent, en leur nuisant ¹⁰⁴⁹, et aux autres, par l'exemple.

De sorte que nous trouvons dans la nature humaine trois principales causes de querelle : premièrement, la rivalité ¹⁰⁵⁰; deuxièmement, la défiance; et troisièmement la fierté ^{1051 1052}.

La première fait que les hommes attaquent ¹⁰⁵³ pour le gain ¹⁰⁵⁴, la seconde pour la sécurité, et la troisième pour la réputation ¹⁰⁵⁵. Dans le premier cas, ils usent de violence pour se rendre maîtres de la personne d'autres hommes, femmes, enfants, et du bétail ¹⁰⁵⁶; dans le second cas, pour les défendre; et dans le troisième cas, pour des bagatelles, comme un mot, un sourire, une opinion différente, et tout autre signe de sous-estimation, [qui atteint] soit directement leur personne, soit, indirectement leurs parents, leurs amis, leur nation, leur profession, ou leur nom.

Par là, il est manifeste que pendant le temps où les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les maintienne tous dans la peur ¹⁰⁵⁷, ils sont dans cette

¹⁰⁴⁴ Le choix de ce verbe, pour traduire "looketh" est motivé par l'impossibilité de traduire parfaitement "at the same rate", expression renvoyant à l'idée d'un calcul. (NdT)

¹⁰⁴⁵ Les traductions courantes utilisent deux fois le verbe "estimer" pour traduire deux verbes différents dans le texte anglais. Le premier est "to value", le deuxième "to set upon oneself". (NdT)

¹⁰⁴⁶ Cette traduction oblige à ne pas tenir compte de "same" dans l'expression "at the same rate". (NdT)

¹⁰⁴⁷ Hobbes dit exactement "upon all signs". (NdT)

¹⁰⁴⁸ "to keep them in quiet". Le "qui les tiennent en repos" de F. Tricaud est trop faible. R. Anthony et G. Mairet choisissent "tranquillité" et "tranquilles". (NdT)

¹⁰⁴⁹ Le "par force" de G. Mairet est peut-être trop étroit. Je crois que Hobbes (qui aurait pu choisir une expression plus directe renvoyant à l'utilisation de la force) rend compte ici de relations (et de leurs sources en la nature humaine) qui se révéleront même quand l'état de guerre aura cessé. Or, il est possible de nuire à l'autre, de lui porter préjudice ("damage") autrement que par la force. (NdT)

¹⁰⁵⁰ R. Anthony et G. Mairet choisissent : "la compétition". (NdT)

¹⁰⁵¹ R. Anthony et G. Mairet choisissent "la gloire", traduction selon moi peu adaptée en français au propos de Hobbes. (NdT)

¹⁰⁵² "So that in the nature of man, we find three principal causes of quarrel. First, competition; secondly, diffidence; thirdly, glory."

¹⁰⁵³ Il est difficile de traduire "to invade". Il s'agit bien d'attaquer, mais avec l'idée qu'on empiète, qu'on usurpe, qu'on envahit.

¹⁰⁵⁴ "for gain". L'idée est bien sûr celle d'un profit, d'un avantage, d'un gain, mais aussi celle d'une supériorité acquise sur l'autre (l'emporter, gagner). N'oublions qu'il fait lier ici les deux termes "gain" et "compétition" (voir paragraphe précédent). Il ne s'agit donc pas simplement de tirer un profit, mais d'acquiescer quelque chose qui nous donne une supériorité. (NdT)

¹⁰⁵⁵ "The first maketh men invade for gain; the second, for safety; and the third, for reputation". (NdT)

¹⁰⁵⁶ "cattle". (NdT)

¹⁰⁵⁷ "without a common power to keep them all in awe": "sans un pouvoir commun qui les tiennent tous en respect". Voir l'une des notes précédentes. (NdT)

condition qu'on appelle guerre ¹⁰⁵⁸, et cette guerre est telle qu'elle est celle de tout homme contre homme. Car la GUERRE ne consiste pas seulement dans la bataille, ou dans l'acte de se battre, mais dans un espace de temps où la volonté de combattre est suffisamment connue; et c'est pourquoi, pour la nature de la guerre, il faut prendre en considération la notion de temps, comme on le fait pour le temps qu'il fait. Car, tout comme la nature du mauvais temps ¹⁰⁵⁹ ne réside pas dans une ou deux averses, mais dans une tendance ¹⁰⁶⁰ au mauvais temps durant de nombreux jours, la nature de la guerre ne consiste pas en un combat effectif, mais en une disposition connue au combat, pendant tout le temps où il n'y a aucune assurance du contraire. Tout autre temps est PAIX ¹⁰⁶¹.

Par conséquent, tout ce qui résulte ¹⁰⁶² d'un temps de guerre, où tout homme est l'ennemi de tout homme, résulte aussi d'un temps où les hommes vivent sans autre sécurité que celle que leur propre force et leur propre capacité d'invention leur donneront. Dans un tel état ¹⁰⁶³, il n'y a aucune place pour une activité laborieuse ¹⁰⁶⁴, parce que son fruit est incertain; et par conséquent aucune culture de la terre, aucune navigation, aucun usage de marchandises importées par mer, aucune construction convenable, aucun engin pour déplacer ou soulever des choses telles qu'elles requièrent beaucoup de force; aucune connaissance de la surface de la terre, aucune mesure du temps; pas d'arts, pas de lettres, pas de société, et, ce qui le pire de tout, la crainte permanente, et le danger de mort violente; et la vie de l'homme est solitaire, indigente, dégoûtante, animale et brève ¹⁰⁶⁵.

Il peut sembler étrange, à celui qui n'a pas bien pesé ces choses, que la Nature doive ainsi dissocier les hommes et les porter ¹⁰⁶⁶ à s'attaquer et à se détruire les uns les autres; et il est par conséquent possible que, ne se fiant pas à cette inférence faite à partir des passions, cet homme désire que la même chose soit confirmée par l'expérience ¹⁰⁶⁷. Qu'il s'observe donc lui-même quand, partant en voyage, il s'arme et cherche à être bien accompagné, quand, allant se coucher, il ferme ses portes à clef, quand même dans sa maison, il verrouille ses coffres; et cela alors qu'il sait qu'il y a des lois et des agents de police armés pour venger tout tort qui lui sera fait. Quelle opinion a-t-il de ces compatriotes ¹⁰⁶⁸, quand il se promène armé, de ses concitoyens, quand il ferme ses portes à clef, de ses enfants et de ses domestiques, quand il verrouille ses coffres? N'accuse-t-il pas là le genre

¹⁰⁵⁸ "war". (NdT)

¹⁰⁵⁹ L'expression "foul weather" est plutôt à traduire par "sale temps". (NdT)

¹⁰⁶⁰ "inclination". (NdT)

¹⁰⁶¹ "peace". (NdT)

¹⁰⁶² "is consequent". (NdT)

¹⁰⁶³ "condition". (NdT)

¹⁰⁶⁴ "industry". (NdT)

¹⁰⁶⁵ "and the life of man, solitary, poor, nasty, brutish, and short." 1) Solitary : solitaire. 2) poor : besogneuse, malheureuse, triste, maigre, etc.. 3) nasty : désagréable, dégoûtante, dangereuse, sale, etc.. 4) brutish : brute, animale. 5) short : brève. (NdT)

¹⁰⁶⁶ "and render men apt". (NdT)

¹⁰⁶⁷ "by experience". (NdT)

¹⁰⁶⁸ Exactement "de ses semblables, sujets du même souverain" ("fellow subjects" : consujets). (NdT)

humain autant que je le fais par des mots? Mais aucun de nous deux n'accuse la nature de l'homme en cela. Les désirs et les autres passions de l'homme ne sont pas en eux-mêmes des péchés ¹⁰⁶⁹. Pas plus que ne le sont les actions qui procèdent de ces passions, jusqu'à ce qu'ils connaissent une loi qui les interdise, et ils ne peuvent pas connaître les lois tant qu'elles ne sont pas faites, et aucune loi ne peut être faite tant que les hommes ne se sont pas mis d'accord sur la personne qui la fera.

Peut-être peut-on penser qu'il n'y a jamais eu une telle période, un état de guerre tel que celui-ci; et je crois aussi que, de manière générale, il n'en a jamais été ainsi dans le monde entier. Mais il y a beaucoup d'endroits où les hommes vivent aujourd'hui ainsi. En effet, en de nombreux endroits de l'Amérique, les sauvages ¹⁰⁷⁰, à l'exception du gouvernement de petites familles, dont la concorde dépend de la concupiscence naturelle, n'ont pas du tout de gouvernement et vivent à ce jour d'une manière animale, comme je l'ai dit plus haut. Quoi qu'il en soit, on peut se rendre compte de ce que serait le genre de vie, s'il n'y avait pas de pouvoir commun à craindre, par celui où tombent ¹⁰⁷¹ ordinairement, lors d'une guerre civile, ceux qui ont précédemment vécu sous un gouvernement pacifique.

Mais, bien qu'il n'y ait jamais eu un temps où les particuliers fussent en un état de guerre de chacun contre chacun, cependant, à tout moment, les rois et les personnes qui possèdent l'autorité souveraine, à cause de leur indépendance, se jalourent de façon permanente ¹⁰⁷², et sont dans l'état et la position des gladiateurs, ayant leurs armes pointées, les yeux de chacun fixés sur l'autre, c'est-à-dire avec leurs forts, leurs garnisons, leurs canons aux frontières de leurs royaumes et leurs espions à demeure chez les voisins, ce qui est [là] une attitude de guerre ¹⁰⁷³. Mais, parce que, par là, ils protègent l'activité laborieuse de leurs sujets, il n'en découle pas cette misère qui accompagne la liberté des particuliers.

De cette guerre de tout homme contre tout homme résulte ¹⁰⁷⁴ aussi que rien ne peut être injuste. Les notions de bien et de mal ¹⁰⁷⁵, justice et injustice, n'ont pas leur place ici. Là où n'existe aucun pouvoir commun, il n'y a pas de loi. Là où n'existe pas de loi, il n'y a aucune injustice. La force et la ruse ¹⁰⁷⁶ sont en temps de guerre les deux vertus cardinales. La justice et l'injustice ne sont aucunement des facultés du corps ou de l'esprit. Si elles l'étaient, elles pourraient se trouver en

¹⁰⁶⁹ "no sin". Je traduirai systématiquement "sin" par "péché"; le péché et l'infraction ne pouvant être distingués dans la conception de Hobbes, comme nous le verrons bientôt. (NdT)

¹⁰⁷⁰ "savage people". (NdT)

¹⁰⁷¹ "to degenerate". La traduction choisie est celle de R. Anthony. (NdT)

¹⁰⁷² R. Anthony fait remarquer que le texte latin dit : "ennemis les uns des autres. Ils sont toujours suspects les uns aux autres." (NdT)

¹⁰⁷³ G. Mairet a ignoré tout le passage "and continual spies upon their neighbours, which is a posture of war". (NdT)

¹⁰⁷⁴ "is consequent". (NdT)

¹⁰⁷⁵ "right and wrong". R. Anthony : "du droit et du tort". F. Tricaud : "de légitime et d'illégitime". G. Mairet : "de bon et de mauvais". La traduction "bien et mal" est aussi habituelle que celle de "bon et mauvais". (NdT)

¹⁰⁷⁶ "Force and fraud". On peut aussi traduire par "la violence et la ruse".

un homme ¹⁰⁷⁷ qui serait seul dans le monde, aussi bien que ses sensations et ses passions. Ce sont des qualités relatives aux hommes en société, non dans la solitude. Il résulte aussi de ce même état qu'il ne s'y trouve pas de propriété, de domination, de distinction du *mien* et du *tien*, mais qu'il n'y a que ce que chaque homme peut obtenir, et aussi longtemps qu'il peut le conserver. Et en voilà assez pour la malheureux état ¹⁰⁷⁸ où l'homme se trouve placé par simple nature ¹⁰⁷⁹, quoiqu'avec une possibilité d'en sortir, qui consiste en partie dans les passions, en partie dans sa raison.

Les passions qui inclinent les hommes à la paix sont la crainte de la mort, le désir des choses nécessaires à une existence confortable, et un espoir de les obtenir par leur activité ¹⁰⁸⁰. Et la raison suggère les clauses de paix qui conviennent ¹⁰⁸¹, sur lesquelles on peut amener les hommes à se mettre d'accord. Ces clauses sont celles qu'on appelle d'une autre manière les lois de nature ¹⁰⁸², dont je vais parler plus particulièrement dans les deux chapitres suivants.

¹⁰⁷⁷ "they might be in a man". (NdT)

¹⁰⁷⁸ "for the ill condition". (NdT)

¹⁰⁷⁹ "by mere nature". (NdT)

¹⁰⁸⁰ "The passions that incline men to peace are: fear of death; desire of such things as are necessary to commodious living; and a hope by their industry to obtain them.". (NdT)

¹⁰⁸¹ "convenient articles of peace". (NdT)

¹⁰⁸² "the laws of nature". (NdT)

Première partie : De l'homme

Chapitre XIV

De la première et de la seconde Lois naturelles, et des Contrats

[Retour à la table des matières](#)

Le DROIT DE NATURE ¹⁰⁸³, que les auteurs nomment couramment *jus naturale*, est la liberté que chaque homme a d'user de son propre pouvoir pour la préservation de sa propre nature, c'est-à-dire de sa propre vie; et, par conséquent, de faire tout ce qu'il concevra, selon son jugement et sa raison propres, être le meilleur moyen pour cela ¹⁰⁸⁴. ¹⁰⁸⁵

Par LIBERTÉ ¹⁰⁸⁶, j'entends, selon la signification propre du mot, l'absence d'obstacles extérieurs ¹⁰⁸⁷, lesquels obstacles peuvent souvent enlever une part du

¹⁰⁸³ "the right of nature". (NdT)

¹⁰⁸⁴ Les traductions courantes emploient le mot fin ou le mot but, mais le texte anglais dit simplement "to be the aptest means thereunto". (NdT)

¹⁰⁸⁵ "THE right of nature, which writers commonly call jus naturale, is the liberty each man hath to use his own power as he will himself for the preservation of his own nature; that is to say, of his own life; and consequently, of doing anything which, in his own judgement and reason, he shall conceive to be the aptest means thereunto." (NdT)

¹⁰⁸⁶ "liberty". (NdT)

¹⁰⁸⁷ "the absence of external impediments". (NdT)